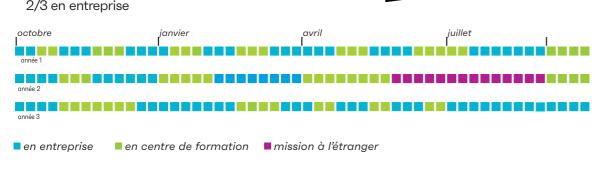
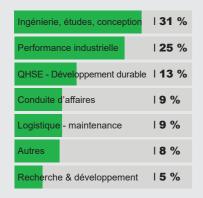
UNE ALTERNANCE PROGRESSIVE ADAPTÉE AUX MISSIONS DE L'INGÉNIEUR·E

- Conçue pour accompagner la progression de l'apprenti de la fonction de technicien vers celle d'ingénieur·e, l'alternance est modulée dans le temps. Courte au début, elle s'allonge au fur et à mesure de la prise de responsabilité dans les projets.
- Répartition du temps à titre indicatif : 1/3 en centre et 2/3 en entreprise



QUE DEVIENNENT NOS INGÉNIEUR·ES DIPLÔMÉS ?

DOMAINES D'EXERCICE



TAILLE DE L'ENTREPRISE

informations à titre indicatif susceptible de modification



DOMAINES MÉTIERS

	45 %	Industrie		4 %	Transports
	27 %	Sociétés de services	<u>@</u>	2 %	Télécoms
ľ	12 %	Construction, BTP	\$\frac{2}{5\frac{5}{5}}	2 %	Recherche et enseignement
	8 %	Énergie et environnement			

CONTACT

Lieu de formation : CESI École d'Ingénieurs, 93 bd de la Seine 92000 Nanterre RER A/Nanterre-Ville

Contactez-nous: contacts@cefipa.com - 01 47 25 01 60









L'APPRENTISSAGE **DEPUIS**

1990





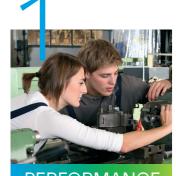
4 MAJEURES DE 400 HEURES

- Performance industrielle
- Transition écologique
- Conception & Innovation
- Génie électrique

INNOVER ENSEMBLE POUR RELEVER LES DÉFIS DE L'INDUSTRIE ET DES SERVICES.



Le parcours d'Ingénieur·e généraliste permet de former des ingénieur·e-s disposant d'une culture large et multidisciplinaire, capables de s'adapter à des situations complexes et évolutives. Pour répondre à ces nouveaux défis et ces nouveaux enjeux, la formation s'articule autour de 4 majeures de 400 heures déployées dès la 2e année et d'options au choix en 3ème année qui permettent à l'apprenti·e ingénieur·e de s'orienter vers son métier.



PERFORMANCE INDUSTRIELLE

- Ingénieur∙e maintenance
- Ingénieur·e lean/amélioration continue
- Ingénieur·e qualité
- Ingénieur·e supply chain
- Chef-fe de projet industrialisation



ÉCOLOGIQUE

- Ingénieur∙e QSE
- Ingénieur·e environnement
 Ingénieur·e transition
- écologique
- Chef-fe de projet décarbonation
- Chef-fe de projet éco-responsabilité/ éco-conception
- Chef-fe de projet lot technique du bâtiment



CONCEPTION & INNOVATION

- Chef-fe de projet innovation
- Création d'entreprise
- Design industriel
- Ingénieur·e bureau d'études innovation technique



GÉNIE ÉLECTRIQUE

- Ingénieur·e génie électrique
- Chef-fe de projet transition énergétique
- Chef-fe de projet énergie renouvelable
- Chargé·e d'affaires

- Sciences de base de l'ingénieur-e: séminaire scientifique, mathématiques appliquées à la physique, sciences physiques (mécanique, électricité, électrotechnique, électromagnétisme, thermodynamique, thermique, sciences des matériaux), projet d'initiation à la recherche.
- Sciences et méthodes de l'ingénieur·e : AMDEC, analyse fonctionnelle, statistiques/probabilités, recherche opérationnelle, plan d'expérience, résolution de problème, système d'information (ERP, BI), recherche documentaire, conduite de projet, projet innovation.
- Sciences et techniques de la spécialité : industrie 4.0, cobotique (automatique, automatisme, capteurs, réalité virtuelle/ réalité augmentée, maquettage numérique), management des processus, amélioration de la performance globale (outils du lean, VSM...), santé, sécurité, environnement, CAO.
- Sciences humaines, économiques, juridiques et sociales : expression écrite et orale, management, économie et gestion financière, droit du travail, anglais, management de projet à l'international et interculturalité, ingénieur et société, PFI (projet de formation individuel).

La formation se termine par un projet de fin d'études en entreprise, projet grandeur nature à conduire dans toutes ses dimensions : technique, organisationnelle, humaine et économique. Le projet de fin d'étude (PFE) se fait en lien avec le métier visé.

L'INTERNATIONAL : UNE PRIORITÉ

 Des partenariats établis avec des universités, des laboratoires et des entreprises du monde entier permettent aux apprenti.es CESI de s'ouvrir au monde.

Une expérience internationale obligatoire pour les apprenti-es ingénieur-es. Cette expérience conditionne l'obtention du diplôme d'ingénieur.

 Les apprenti-es partent au minimum 12 semaines à l'international dans le cadre de leur cursus.

Correspondante mobilité internationale :

Stéphanie Loup-Caestecker sloupcaestecker@cesi.fr

Référente handicap : Justine Never jnever@cesi.fr

CONDITIONS D'ADMISSON

- signature du contrat (sauf dérogation prévue par la loi).
- Être titulaire d'un diplôme bac +2 éligible à la formation.
- Réussir l'entretien de motivation.
- Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise.